

Date :

Monsieur Philippe VINCON
Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche
DGER - 1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Objet : Réforme du Bac STAV

Monsieur le Directeur Général,

Les signataires du présent courrier sont membres de l'équipe éducative-enseignante STAV du lycée agricole de

Enseignant·es du quotidien, nous avons une certaine expertise sur la filière technologique,
Enseignant·es du quotidien, nous avons enseigné, enseignons et enseignerons dans la filière STAV,
Enseignant·es du quotidien, nous sommes attaché·es à cette filière technologique et à ses spécificités dans l'enseignement agricole, dont fait partie la pluridisciplinarité.

Nous considérons que la pluridisciplinarité est un atout prépondérant pour cette filière.
Nous considérons qu'elle permet d'acquérir des compétences, des connaissances, de former des futur·es citoyen·es-professionnel·les avec un regard complexe et critique sur de nombreux sujets.

Au quotidien, nous sommes amené·es à construire par l'échange et la coordination ce type de séquence pour nos élèves de la filière STAV.
Si l'organisation peut se révéler complexe, globalement dans nos établissements, la pluridisciplinarité fonctionne correctement, du fait qu'elle est soumise à une répartition horaire disciplinaire réglementairement établie.

Cependant, par votre projet, par votre souhait de remettre en cause cette répartition horaire, vous allez fragiliser un système éprouvé.

Nous souhaitons pouvoir disposer d'un projet pédagogique clair de la part de vos services, garant du bon fonctionnement des équipes et permettant de prodiguer un enseignement équivalent quel que soit l'établissement d'appartenance des élèves : nous sommes attaché·es à un programme national, avec des finalités précises et identiques sur tout le territoire. Dans ce cadre, l'autonomie pédagogique des équipes se construit de façon beaucoup plus lisible.

Nous considérons que cette absence de répartition horaire va induire des difficultés, des concurrences, des blocages entre disciplines qui n'ont pas lieu d'être et qui risquent de laisser place à des arbitrages qui ne prévaudront pas toujours dans l'intérêt de nos élèves, ni du service public auquel nous sommes attaché·es.

C'est pourquoi nous souhaitons pour construire nos progressions, notre organisation et nos projets pédagogiques connaître préalablement la répartition horaire par discipline pour les thèmes de pluridisciplinarité fixés pour ces séquences .

C'est la raison pour laquelle, les signataires du présent courrier, vous demandent expressément, Monsieur le Directeur Général, de modifier le projet d'arrêté concernant le STAV en affectant disciplinairement l'ensemble des 310 h dévolues à ces activités.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos plus sincères salutations.

Transmission de ce courrier par la voie hiérarchique et par la voie directe
Transmission de ce courrier aux représentant·es des personnels au CNEA